



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-sept mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 22

Associations Culture et Loisirs :	Associations intérêt collectif	Associations sportives	Associations Vie scolaire et environnement	Association Divers
Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes contre : 0	Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0	Nombre d'abstentions : 0	Nombre d'abstentions : 5	Nombre d'abstentions : 0	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes pour : 29	Nombre de votes pour : 29	Nombre de votes pour : 24	Nombre de votes pour : 29	Nombre de votes pour : 29
Suffrages exprimés : 29	Suffrages exprimés : 29	Suffrages exprimés : 29	Suffrages exprimés : 29	Suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 20 mars 2018

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU.

Absents excusés :

Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Magalie PIAT, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Amaud JEAN,
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Roselyne RAVARD,
Patricia MARTIN, ayant donné pouvoir à Nicole PERLY.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h58

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DL.18.023 - Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018

Christian DUMAS expose :

Après présentation en commission « Finances, Ressources Humaines » du 6 mars 2018, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'approuver la proposition de subventions aux associations communales au titre de l'année 2018 telle que présentée ci-après :

Libellés	Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018			
	CULTURE ET LOISIRS			
	Subventions votées en 2017		Subventions votées en 2018	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
ACAPI	2 228,00 €		2 228,00 €	
AME MUSICALE 45			200,00 €	
ZANO	2 000,00 €		2 000,00 €	
ACCORD PARFAIT	180,00 €		200,00 €	
ARABESQUE	5 265,00 €		5 265,00 €	
ASSOCIATION SANS TITRE	810,00 €		810,00 €	
BATTERIE FANFARE	2 430,00 €		2 430,00 €	
CMPJM LOISIRS	6 156,00 €		6 156,00 €	
COMITE DE JUMELAGE	1 350,00 €		2 800,00 €	
COMPAGNIE DE L EAU QUI DORT	2 835,00 €			
COMPAGNIE DE L ENCRE	324,00 €			
CYBERTROC	405,00 €		405,00 €	
ELECTIQUE			200,00 €	
INGRE EN FETE	8 100,00 €		8 100,00 €	

M.R.T.M.I.	1 215,00 €		1 215,00 €	
MVCG				
PHOSPHENE INGRE	4 455,00 €		4 455,00 €	
SOCIETE MUSICALE D'INGRE	23 546,00 €		19 710,00 €	
SOUS TOTAL CULTURE ET LOISIRS	61 299,00 €	- €	56 174,00 €	- €
	61 299,00 €		56 174,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018				
ASSOCIATION INTERET COLLECTIF				
Libellés	Subventions votées en 2017		Subventions votées en 2018	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	126,00 €		126,00 €	
ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POIMPIERS VOLONTAIRES DU LOIRET			150,00 €	
ADDICTION ALCOOL			300,00 €	
AURES	648,00 €		648,00 €	
PATRIMOINE POMPIERS	100,00 €			
CERCIL	648,00 €		648,00 €	
FNACA	450,00 €		450,00 €	
GAGL	405,00 €		405,00 €	
GROUPEMENT FEMININ DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE	259,00 €		259,00 €	
INGRE JEUNES			200,00 €	
LOIRET NATURE ENVIRONNEMENT	180,00 €		180,00 €	
PREVENTION ROUTIERE	324,00 €			
SOUS TOTAL ASSOCIATION INTERET COLLECTIF	3 140,00 €	- €	3 366,00 €	- €
	3 140,00 €		3 366,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018				
ASSOCIATIONS SPORTIVES				
Libellés	Subventions votées en 2017		Subventions votées en 2018	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
AMICALE DES MARCHEURS INGREENS SPORTIFS	405,00 €		405,00 €	
LES ARCHERS D'INGRE	4 698,00 €		4 698,00 €	
ANIM A FOND	1 600,00 €	2 900,00 €	1 600,00 €	3 200,00 €
AIKIDO YOSHINKAN INGRE	405,00 €		405,00 €	
CANIS CLUB	900,00 €		900,00 €	
CMPJM BASKET	18 630,00 €	8 740,00 €	18 630,00 €	8 740,00 €
CMPJM TENNIS DE TABLE	30 780,00 €		30 780,00 €	
FITN S	1 620,00 €		1 620,00 €	
FOOTBALL CLUB MUNICIPAL D'INGRE	32 400,00 €	6 500,00 €	32 400,00 €	8 060,00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	882,00 €		882,00 €	
JUDO JU JITSU CLUB D'INGRE	6 655,00 €		6 655,00 €	
TAEKWONDO INGRE	1 620,00 €		1 620,00 €	
TENNIS CLUB	12 960,00 €		12 960,00 €	
USEP ECOLES D INGRE	300,00 €		300,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE MONTABUZARD	1 600,00 €		1 600,00 €	
PETANQUE	608,00 €		608,00 €	
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE MAURICE GENEVOIX D'INGRE	675,00 €		675,00 €	
LAFISEL	486,00 €		486,00 €	
QUANKIDO	405,00 €		360,00 €	
HAPKIDO JIN JUNG KWAN INGRE	405,00 €		405,00 €	
ETUDIANT CLUB INGRE ATHLETISME	243,00 €		243,00 €	
USI BADMINTON	810,00 €		810,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS SPORTIVES	119 087,00 €	18 140,00 €	119 042,00 €	20 000,00 €
	137 227,00 €		139 042,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018				
ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT				
Libellés	Subventions votées en 2017		Subventions votées en 2018	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
ASSOCIATION DES PARENTS D ELEVES PEEP	211,00 €		211,00 €	
FEDERATION FCPE MAT ET PRIM	211,00 €		211,00 €	
FOYER SOCIO- EDUCATIF COLLEGE MONTABUZARD	2 400,00 €		2 400,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE EMILIE CARLES	1 260,00 €		1 260,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE VICTOR HUGO	2 400,00 €		2 400,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE MATERNELLE DU MOULIN	1 260,00 €		1 260,00 €	
COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE DU MOULIN	2 200,00 €		2 478,00 €	
SOCIETE DE CHASSE ET PROTECTION DE LA NATURE	1 013,00 €		1 013,00 €	
ASSOCIATION INGRENNES CONTRE LES NUISANCES	1 000,00 €		1 000,00 €	
QUATRE VENT SECTEUR OUEST	450,00 €		450,00 €	
DDEN			80,00 €	
SOUS TOTAL ASSOCIATIONS VIE SCOLAIRE ET ENVIRONNEMENT	12 405,00 €	- €	12 763,00 €	- €
	12 405,00 €		12 763,00 €	

Détail des subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018				
DIVERS				
Libellés	Subventions votées en 2017		Subventions votées en 2018	
	Fonct.	Excep.	Fonct.	Excep.
CCAS	190 000,00 €		190 000,00 €	
COMITE D ENTRAIDE	52 020,00 €		52 020,00 €	
SOUS TOTAL DIVERS	242 020,00 €	- €	242 020,00 €	- €
	242 020,00 €		242 020,00 €	

TOTAL GENERAL	437 951,00 €	18 140,00 €	433 365,00 €	20 000,00 €
	456 091,00 €		453 365,00 €	

Associations Culture et Loisirs : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur,

Associations intérêts collectifs :Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur,

Associations sportives : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 24 pour et 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN) les propositions du rapporteur,

Associations vie scolaire et environnement : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur,

Associations Divers : Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 3 juin 2018

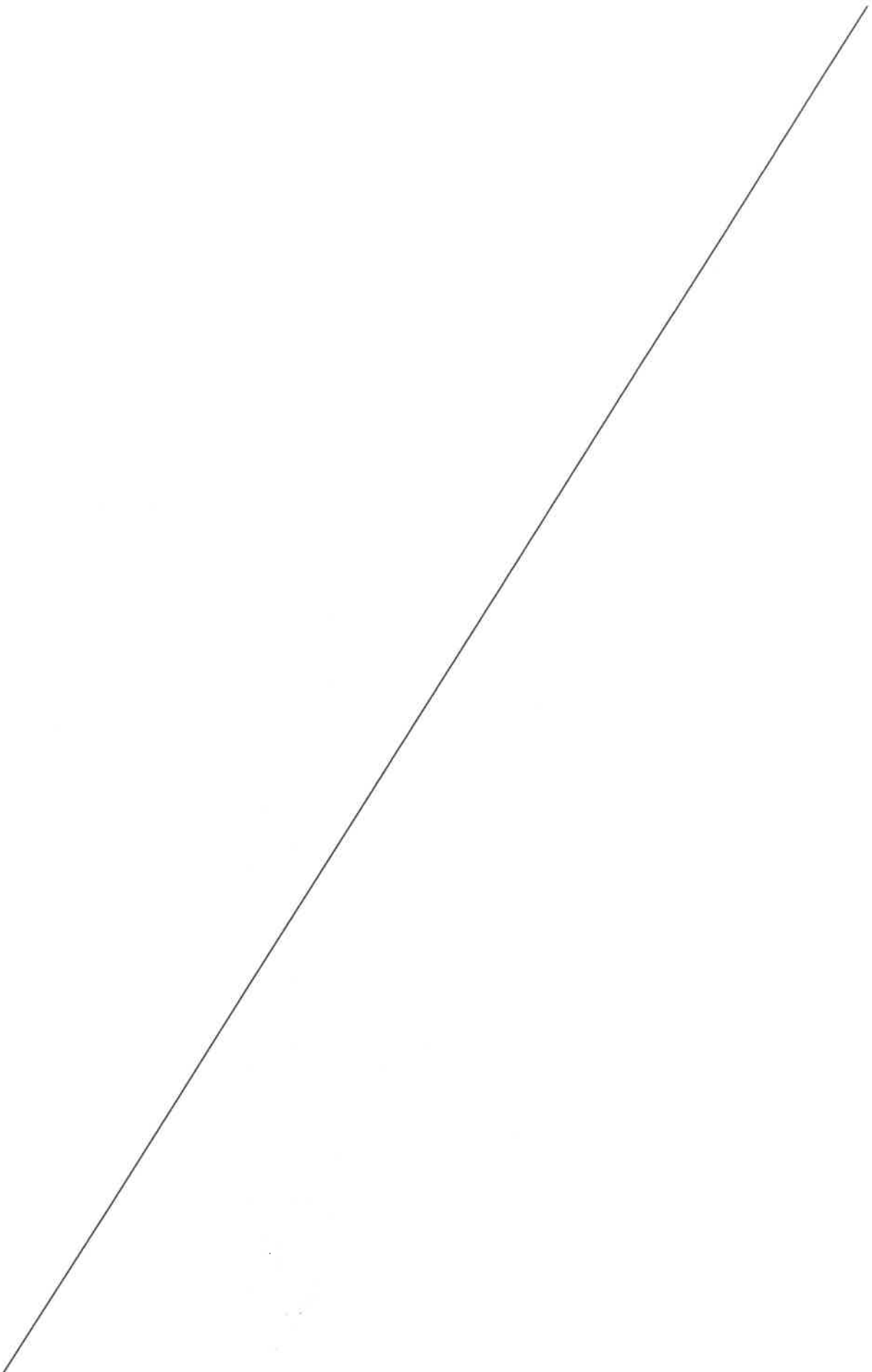
Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 3 juin 2018

Publication le : 4 juin 2018

Notification le : 4 juin 2018



Christian DUMAS.



Acte à classer**DL-18-023**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2018-04-03T16-20-56.00 (MI210303537)**Identifiant unique de l'acte :**

045-214501694-20180327-DL-18-023-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018**Date de décision :** 27/03/2018**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.3. Subventions aux associations.**Acte :**DL.18.023-FIN-Subventions allouées aux associations au titre de l'année 2018.PDF **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

PréparéDate **03/04/18 à 16:20**Par **RICHARD Aurélie****Transmis**Date **03/04/18 à 16:20**Par **RICHARD Aurélie****Accusé de réception**Date **03/04/18 à 16:27**